

LA CHUTE TRAGIQUE d'une camionnette dans l'Ourthe, près de Liège

Cinq des treize cadavres ont été remontés

Liège, 4 janvier. — Voici des détails dramatiques sur le terrible accident que nous avons raconté hier et qui a amené la mort de treize ouvriers et d'un chauffeur qui se trouvaient dans la camionnette enclouée dans l'Ourthe.

Le lieu du sinistre

C'est à environ 250 mètres du pont de Sear, sur la route de Ponsur à Comblain-au-Pont que l'accident s'est produit. Il s'y trouve un virage assez dangereux. L'Ourthe, grosse par les pluies, est profondément encaissée. Sur cette voie, circulent journellement des autos de la Société des Carrières du bois d'Anthèmes, qui amènent et reconduisent les ouvriers. Ce service est assuré par un camion de trois tonnes, dans lequel peuvent prendre place une quinzaine de personnes.

Judi soir, le retour se fit normalement. Que se passa-t-il au virage fatal? On ne le saura jamais.

Le drame

L'enquête fait croire que l'auto aura pris la route à droite et le conducteur, voulant redresser la voiture, celle-ci aura dérapé et sera venue heurter violemment le garde-corps bordant la rivière. Le choc fut violent. La barre de fer cédant sur une longueur de près de vingt mètres, renversant trois des bornes de pierres qui la supportent. Le véhicule alla s'écraser dans le lit de la rivière à une grande distance de la berge. Aucun des occupants de la camionnette ne put se dégager de dessous la bêche qui la couvrait. Ils périrent sans que le moindre secours put leur être porté.

Les secours

C'est le garde-champêtre Degrange qui percuta des cris et découvrit l'accident. Le premier sur les lieux, un entrepreneur, qui avait lui-même assisté de loin à la chute de l'auto, le rejoignit aussitôt. Le garde-fou brisé leur indiqua la tragédie, car la camionnette était complètement sous l'eau.

Le gardemairie d'Anthèmes accourut et les sauveteurs s'occupèrent de la pêche à la grosse. Les remorques furent réquisitionnées pour éclairer le lugubre travail. Des harpons furent jetés. Ils agrippèrent l'auto, la ramenèrent à fleur d'eau; mais par trois fois les cordes se brisèrent. Ce ne fut qu'à la quatrième expérience que la voiture put être maintenue à deux mètres du bord, au ras de l'eau.

Les premiers cadavres

Le dessus de l'auto fut défoncé et on parvint aux cadavres. A midi, cinq victimes avaient pu être retirées, tandis que des scaphandriers militaires s'apprêtaient à descendre et à explorer la rivière. Une foule considérable stationna sur les bords.

Les victimes

Voici les noms des malheureux engloutis: Joseph Fumili, sujet italien, demeurant à Remouchamps; Jules Labou, industriel à Remouchamps; Fabien Lehouste, fils du précédent; Arthur Lebu, marié, père de deux enfants, de Remouchamps; Firmin Dubois, de Remouchamps; Clément Natalis, 31 ans, mari, père de trois enfants, dont l'aîné est âgé de douze ans; Léopold Charab, de Florvilliers; Hector Cusin, de Martinvillers; Alphonse Harzo, d'Onnes; Comblain-au-Pont; Julien Henry, de Comblain-au-Pont; Victor André, de Comblain-au-Pont; Clovis Antoine, de Comblain-au-Pont; François Bonfond, de Comblain-au-Pont.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

M. MATIFAS ENTEND LA DEPOSITION DE M. FACHOT

Paris, 4 janvier. — La santé du conseiller Fachot continuait chaque jour à s'améliorer. Les médecins avaient autorisé, aujourd'hui, M. Matifas, juge chargé d'instruire cette affaire, à se rendre au chevet du blessé pour recevoir sa déposition. Accompagné de son greffier, M. Petit, le juge d'instruction s'est rendu à 13 h. 30 à la clinique de l'avenue du Roule, à Neuilly, où fut transporté l'ancien procureur général.

L'AFFAIRE de la « Gazette du Franc »

(Suite de la première page)

UNE NOTE DU SYNDIC DE LA FAILLITE

On est allé trop vite en annonçant un dividende de 60 %

M. Constant, syndic de la faillite de la Gazette du Franc, a remis à la presse la note suivante, relative à l'annonce du dividende qui serait attribué aux syndiqués de la Gazette du Franc lors de la répartition:

Le syndic de la faillite de la Gazette du Franc est complètement étranger à l'information parue ce jour concernant le résultat possible de la faillite.

Seul qualifié pour fournir des renseignements à ce sujet, il déclare qu'aucune approximation ne saurait être donnée quant à présent du dividende pouvant revenir aux créanciers.

Il est actuellement procédé à la mise à jour de tous les comptes et à l'inventaire des titres. Ce travail sera encore de longue durée et son achèvement seul permettra de connaître l'actif et le passif de la faillite.

Des revendications nombreuses ont été adressées au syndic. Elles ne pourront être examinées qu'autant qu'il sera certain que les titres cotés sur les bourses de Paris, de Lyon et de Bordeaux, ont été remis au syndic par les créanciers. Elles ont été soumises au tribunal, seul qualifié pour décider du bien-fondé de la revendication.

Il est dangereux d'annoncer des chiffres qui ne reposent sur aucune base sérieuse, qui peuvent se trouver complètement changés dans la suite.

M. de Breteuil hors de cause

Hier, M. de Breteuil, entendu par le magistrat, lui avait déclaré qu'il avait nommé M. Lazare Bloch par l'intermédiaire de M. Eugène Colombier, ancien valet de chambre de son père durant quarante ans, Or, M. Colombier, dans sa déposition, car il est inculpé pour ses souscriptions fictives, avait déclaré, de son côté, qu'il était par l'intermédiaire de M. de Breteuil qu'il était entré dans la Gazette du Franc.

D'autre part, des renseignements particuliers avaient appris au juge que M. Colombier était le mari de la mère de M. V. Brunet, amie de M. Lazare Bloch. Il semblerait donc un magistrat assez bizarre que M. Colombier ait en besoin de M. de Breteuil pour se faire présenter à M. Lazare Bloch. C'est pourquoi, vendredi matin, il avait convoqué à son cabinet M. de Breteuil et Colombier.

— Vous m'avez déclaré, a-t-il dit à M. Colombier, que c'était par l'intermédiaire de M. de Breteuil que vous aviez connu M. Lazare Bloch. Est-ce exact? M. de Breteuil, par ailleurs, presque le beau-père de M. Lazare Bloch?

— En effet, répondit M. Colombier, mais je voulais savoir les dessous de l'histoire.

— Il n'était pas utile, pour cela, répartit M. Glard, d'aller trouver M. de Breteuil.

— Avant que les renseignements qui le fournaissent au magistrat ne fussent pas, M. Colombier se décida à dire la vérité:

— J'étais en relations avec M. Lazare Bloch, déclarait-il en substance. Un jour, celui-ci me fit venir et je désirais avoir M. de Breteuil dans mes conseils d'administration, me dit-il. Ne vous serait-il pas possible de me l'amener? Je lui répondis qu'il était assez difficile à son âge d'être valet de chambre de demander une telle chose à un patron.

— Cela sera facile, répartit M. Bloch. Dites-lui donc que vous êtes désireux d'entrer à la Gazette du Franc et demandez-lui de venir me voir pour vous recommander. Lorsqu'il sera dans mon bureau, j'en fais mon affaire.

— M. Colombier, en ce qui le demandait M. Lazare Bloch, sans peine, persuada M. de Breteuil qu'il avait tout intérêt à entrer dans les différents affaires de Mme Hanon. C'est ainsi que M. de Breteuil conserva 500 actions de 100 francs à l'Interpresse.

Cette confrontation a mis en évidence la duplicité de M. Lazare Bloch et la bonne foi de M. de Breteuil.

UN INSPECTEUR D'UNE SOCIÉTÉ DE CAPITALISATION GARDAIT LES VERSEMENTS DES CLIENTS

Paris, 4 janvier. — Une importante société de capitalisation s'apprêtait depuis plusieurs mois qu'elle était frustrée d'une partie des versements de ses adhérents dans plusieurs départements du Nord.

Malgré les vérifications que fit effectuer la direction, celles-ci ne parvenaient pas à découvrir l'auteur de ces détournements. Elle s'adressa au contrôle des recherches qui, après enquête conduite par M. Garanger, commissaire de police, parvint à établir qu'un inspecteur de cette société gardait par devers lui une partie des sommes qui lui étaient versées par les souscripteurs. C'était un nommé Michel Cagnet, né le 12 août 1891, à Doullens, domicilié chez son amie, rue Notre-Dame-de-Nazareth. Il venait d'ailleurs d'être condamné pour négligences administratives dans son service.

Il fut introuvable pendant quelques jours. Il fit évident que, craignant d'être soupçonné, il cherchait à se dérober aux recherches.

Après surveillance, l'inspecteur Marc Garanger le découvrit dans un restaurant de la rue Lafayette, où il l'arrêta. Conduit au contrôle des recherches, il fut trouvé en possession de 600.000 francs de titres au porteur de la société de capitalisation qui l'avait employé et de nombreuses quittances à l'aide desquelles il se proposait de se procurer frauduleusement de l'argent.

Interrogé par le commissaire Garanger, Cagnet a reconnu s'être rendu coupable d'abus de confiance, prétendant que ses détournements ne s'élevaient pas à plus de 40.000 francs. Il a été écroué au Dépôt.

La France a mis son manteau blanc

LE FROID AUGMENTE ET FAIT DES VICTIMES

Nous sommes bien en hiver, si, dans le Nord on ne s'en aperçoit que par la morsure du froid, il n'en est pas de même dans d'autres régions de la France où, par places, la neige tombe abondamment.

En Touraine, la neige a fait son apparition et le froid est très vif.

Dans le Charolais, l'épaveur du manteau blanc est telle qu'on ne peut plus se risquer sur les chemins devenus impraticables.

Dans la région de Nice, les chutes de neige ont littéralement isolé les cantons de Saint-Auban et Bourges-les-Bains. Le courrier postal émis à Bourges-les-Bains a été bloqué par la neige et la voiture doit être abandonnée sur la route. Mardi, le courrier de Saint-Auban n'a pu dépasser le Logis-du-Pin et celui d'Albi a dû rester à Saint-Valéry.

La neige attend 75 centimètres dans toute la région. Même si la chute de la neige cesse, la circulation sera interrompue plusieurs jours. Ce n'est pas réjouissant.

Neige abondante, très abondante dans les Hautes-Pyrénées, à Tarbes, Lourdes, Bagnères, Cauterets. La terrasse de l'observatoire de Pic du Midi est recouverte d'une couche de plus de quatre mètres. Les trains subissent des retards.

Beaucoup de neige aussi dans les Vosges et, chose inquiétante, voilà que des chasseurs signalent des loups dans les forêts de la Haute-Marne, du côté de Volsey et Ligny-le-Petit. Peut-être ne sont-ils, après tout, que des fauves échappés d'une ménagerie?

Les Bordsalés sont en émoi. La neige a fait son apparition et continue de tomber et flocons après flocons. La couche s'est vite épaissie et c'est, paraît-il, assez rare dans la région.

A Marseille, il neige. La couche atteint plus de dix centimètres à Sénas, à Vauvenargues et dans le nord du département. Une neige recouvre aussi les Basses-Alpes, une grande partie du Varais et presque tout le nord du Gard.

A Moulins, la neige tombe ainsi que sur de nombreux endroits dans le montagne bourbonnaise. Les communications deviennent difficiles. La neige attend déjà une épaisseur de 50 centimètres sur les hauteurs.

A Remiremont, le thermomètre marquait hier moins 14 au-dessous de zéro.

A Mâcon, la neige tombe ainsi que sur toute la région. Le thermomètre est descendu à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Dans la campagne, la couche neigeuse est épaisse.

LES VICTIMES DU FROID

Le froid continue de régner... et de faire des victimes. Chaque jour, la liste s'allonge. Deux personnes ont été frappées de congestion à Paris: M. Eugène Noblet, 43 ans, charvetier, 193, boulevard Victor-Hugo, à Cléchy, qui est tombé sur la chaussée, rue Louis-Blanc, et M. Pierre Lemaitre, 25 ans, 6 rue Lambert, qui s'est évanoui dans un café à la rue de Clignancourt.

A Tours, dans la salle d'attente de la gare, M. Pierre Balouzet, 65 ans, industriel, mourut de congestion.

A Bordes (Basses-Pyrénées), le forgeron Orchaux, 65 ans, est trouvé mort sur la route.

Un employé de la gare de Saint-Girons, M. Paul Ségala, 65 ans, s'affaissa au cours de son travail. On se précipita pour le relever. Il avait succombé, foudroyé par le terrible congestion.

A Sennecey-le-Grand, un facteur des Postes, M. Guérin, qui faisait sa tournée habituelle, a succombé à une congestion causée par le froid.

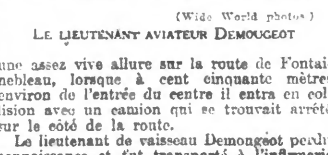
A Survie, on a trouvé le cadavre de M. Emile Prieux, 61 ans, mort d'une congestion causée par le froid.

D'autre part, M. Gustave Pottier, 51 ans, journalier à Lourdes, a été trouvé mort dans un ercage. On croit qu'il a succombé également à une congestion causée par le froid.

Mme Odile Gallmout, 75 ans, domiciliée à Mézières-en-Santerre, est tombée frappée de congestion par le froid, alors qu'elle passait près du bois de Moreuil. Son cadavre a été découvert par un bûcheron.

Le lieutenant aviateur Demougeot victime d'un accident d'auto

Orly, 4 janvier. — Le lieutenant de vaisseau Demougeot, affecté au centre aéronautique maritime d'Orly, se rendait ce matin au centre d'Orly, dans son auto. Il roula à



LE LIEUTENANT AVIATEUR DEMOUGEOT

une assez vive allure sur la route de Fontainebleau, lorsque à cent cinquante mètres environ de l'entrée du centre il entra en collision avec un camion qui se trouvait arrêté sur le côté de la route.

Le lieutenant de vaisseau Demougeot perdit connaissance et fut transporté à l'infirmerie du centre, où il reçut les soins du médecin chef de service. L'aviateur est blessé au visage. Il a eu une très forte commotion et il a pu se rappeler les circonstances dans lesquelles survint l'accident. On n'a constaté aucune fracture et son état inspire actuellement peu d'inquiétude.

Le Paraguay et la Bolivie ont signé le protocole d'arbitrage

Les commissions qui ont élaboré le traité d'arbitrage et de conciliation devant être conclus sous les auspices de la conférence pan-américaine, ont approuvé ces traités.

Les représentants du Paraguay et de la Bolivie ont signé le protocole d'arbitrage.

Une déléguée de la population du Chaco, territoire qui a fait l'objet du différend entre la Bolivie et le Paraguay, a rendu visite à M. Irigoyen, président de la République Argentine et lui a signalé que la moitié du territoire en question appartient à la juridiction argentine.

A L'HIPPODROME DE ROUBAIX LE GRAND GALA DU RADIO-CLUB DE NORD

M. EDOUARD BELIN LE GRAND SAUVANT FRANÇAIS

parle de ses dernières découvertes sur la radiophotographie et la télévision

M. Guibert fait une conférence sur la T.S.F. dans l'aviation commerciale

Pour la deuxième fois, grâce au Radio-Club du Nord de la France, qui donnait hier, à l'Hippodrome de Roubaix, son grand gala annuel, sous le patronage du Journal de Roubaix, nos concitoyens auront eu le plaisir d'entendre l'un des plus grands savants de notre époque, M. Edouard Belin, parler de ses merveilleuses découvertes.

Cette conférence et la cause ne sont moins pressante que celle de la navigation française, qui a été présentée, chef du poste de l'Hippodrome une fois, considérable.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait la présence de MM. Hudeol, préfet du Nord, et Chavin, sous chef de cabinet; MM. le général Bossu; Thauve, conseil général de Belgique; Chatelet, recteur de l'Académie de Lille; Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; le président de Radio-P.T.T. Nord à Lille, etc., etc.

Ce gala débuta par l'exécution de la « Marsaillaise » et de la « Bretonne », jouées par notre excellente harmonie la « Concordia », que dirige avec tant de maîtrise son sympathique chef, M. Drieux.

M. Edouard Belin, le distingué président du Radio-Club de Nord de la France, y a, après avoir remercié les personnalités qui honoraient de leur présence cette séance, rappela les buts que s'est assignés le groupement qu'il dirige et présenta en termes éloquents les deux conférenciers.

La conférence de M. Guibert sur le rôle de la T.S.F. dans l'aviation commerciale

Salué par les applaudissements de l'assistance, M. Guibert, chef des services radiotechniques de la navigation aérienne française, fait son entrée sur la scène. Son exposé est d'une clarté remarquable, est écouté avec attention par l'auditoire.

Les services que peut rendre la T.S.F. à l'aviation sont immenses, dit-il. L'aviateur, isolé dans l'espace, a besoin d'être renseigné sur de nombreux facteurs indispensables à la bonne marche de son appareil et à sa sécurité, état de l'atmosphère sur la route, la présence de nuages, renseignements sur les autres avions qui le rencontreront, indications sur les terrains d'atterrissage, etc., etc.

Ces éléments précieux, l'aviateur les reçoit grâce à la T.S.F.

On emploie en général, dans l'aviation commerciale, des postes à ondes entretenues fonctionnant avec lampes à tubes électrodes, pour transmettre les messages. Ces appareils présentent de graves inconvénients: leur entretien, leur remplacement par des postes à ondes entretenues, purement à ondes courtes, qui réalisent des portées considérables pour un poids relativement restreint.

L'un des problèmes les plus délicats qui se posent à l'aviateur est de se tenir par temps de brouillard. Ici encore la T.S.F. vient à son aide par la radiogoniométrie. L'aviateur muni d'un appareil radiogoniométrique peut faire le point en se basant sur trois postes émettant des ondes à terre. Une autre méthode qu'indique le conférencier, est celle du guidage des avions par câble magnétique. Les ondes électromagnétiques, transmises par l'aviateur de suivre sa route et sont sûres.

Un seul problème reste encore posé: l'atterrissage des avions par temps de brouillard et M. Guibert émet l'espoir que ce problème sera bientôt résolu.

Quant aux applaudissements qui saluent le terme de cette conférence, nous ne les décrivons pas. Mme Lemoine, premier prix du Conservatoire de Lille, vient dire avec infiniment de charme et d'expression à M. Edouard Belin, qui est suivi de la projection du film « La Radio française », est vivement goûté de l'auditoire.

LA CONFERENCE DE M. EDOUARD BELIN

Mais on avait hâte d'entendre M. Edouard Belin, l'illustre savant français, faire l'exposé de ses dernières découvertes sur la radiophotographie et la radiotélégraphie.

M. Belin, comme nous le rappellerons au cours de cette conférence, est un homme d'élite à Roubaix, où il expose longuement la technique de la radiophotographie. Il ne revient donc plus sur cet exposé.

Ainsi bien, si ces appareils ont reçu quelques transformations intéressantes et sont maintenant devenus d'usage courant dans de nombreux grands journaux du continent, ils sont composés de trois parties principales: un générateur d'ondes, un transmetteur et une infinité de points, transporter cette infinité de points par l'électricité ou la radio — selon que l'on fait de la radiotélégraphie simple ou de la radiotélégraphie — et reconstituer au poste de réception l'image envoyée et replacer les différents points à leur position primitive.

Le gros fait, qui est survenu cette année dans la radiophotographie est l'appareil de l'Anglais Fulton.

Cet appareil, très simple, a pour but de faire de la radio-photo-diffusion et de permettre à toute personne possédant un poste de T.S.F. de recevoir, outre les concerts, des photographies actualités.

M. Belin, sollicité par le poste de Radio-Toulouse, de créer un appareil du même genre, se mit à l'œuvre et réalisa, en beaucoup mieux, une réplique de l'appareil de Fulton.

C'est à l'aide de ce nouvel appareil que le génial inventeur a l'intention de soir d'envoyer au poste de Radio P.T.T.-Nord à Lille, les photographies de l'année. M. Belin, président d'honneur du Radio-Club, photographique qui sera ensuite remises par radio à Roubaix.

L'expérience tentée est concluante et l'assistance applaudit à tout rompre le grand savant lorsque, quelques minutes plus tard, il retire du cylindre du minuscule appareil, la photographie annoncée.

Mais que faire de ces nouveaux appareils? demande M. Belin.

Ils serviront à envoyer à travers l'espace aux aviateurs, les cartes météorologiques qui leur sont nécessaires.

Dans le domaine colonial, ils permettront à nos colonies de recevoir non seulement des nouvelles de France, mais encore les photographies d'actualité qui s'y rapportent.

Quant au problème de la télévision, il a fait bien peu de progrès depuis la dernière visite de M. Belin et si de nouveaux laboratoires viennent d'être montés à La Malmaison pour la télévision, il n'y a pas de doute que prochainement il sera résolu pratiquement.

Il est inutile d'ajouter que cette remarquable conférence agrémentée de projections a été couplée à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assistance et que c'est une véritable ovation à l'adresse du remarquable savant qui en a été le terme.

A la fin de la séance les photographies reçues ont été tirées en loterie au profit des aveugles de guerre.

Dans une série de souscriptions, un garçon de café, âgé de 19 ans, a été tiré au sort de recevoir dans la cité, près de la tombe de ses frères, un sinistère de Saint-Servin. Le sort est très décevant.

DERNIERE HEURE

L'ATTAQUE d'un camion automobile au Maroc

Casablanca, 4 janvier. — Hier, à la fin de la soirée, un djihad dissident a attaqué, à trois kilomètres de Beni-Mellal, un camion automobile venant d'Orléans-Zaim. Le chauffeur français a été grièvement blessé, un graisseur indigène a été mortellement atteint.

Voici des détails sur ce nouveau coup de main: Le convoi était composé de quatre camions voyagant ensemble et se rendant de Oued-Zem et se dirigeant vers Beni-Mellal, afin d'y charger des grains. Ce sont les troisième et quatrième voitures du convoi qui ont été attaquées. Seul le troisième camion a été atteint par les coups de feu, qui ont blessé grièvement le chauffeur, M. Montfaucon, de nationalité française et le graisseur indigène, connu sous le nom de Hiaji. C'est grâce au sang-froid et à l'énergie de ce dernier que la direction de la voiture et sa poursuite sa route jusqu'à Beni-Mellal, où il a exprimé son arrivant, que le coup de main n'a pas entièrement réussi.

L'enquête immédiatement ouverte, a prouvé que le chauffeur et le graisseur avaient aperçu le long de la route des djihadistes armés et embusqués.

L'attaque projetée par les dissidents a d'ailleurs été très sérieusement entravée par la vitesse du convoi, qui marchait assez rapidement. M. Montfaucon, qui était transporté, ce matin, à l'hôpital de Kasbal-Tadla.

Il semblerait que les djihadistes composant le convoi se seraient mis en route trop tard et seraient arrivés aux environs de Beni-Mellal à la tombée du jour et à un moment où les patrouilles de secours venaient de rejoindre leurs cantonnements. Au moment de leur départ, les autorités locales auraient attiré l'attention des djihadistes sur ce point, mais ceux-ci auraient passé outre.

LA SANTE DU ROI GEORGE

Londres, 4 janvier. — Voici le bulletin officiel publié ce soir, à 20 h. 15, Palais Buckingham: « Le roi a eu une journée calme; on ne constate aucun changement dans l'état de Sa Majesté. Deux docteurs ont visité. Pour la première fois depuis l'opération du soulèvement, le chirurgien sir Hugh Hodge n'est pas venu au Palais, ce soir. »

LE HAUT COMMANDEMENT DANS LA MARINE

Paris, 4 janvier. — Le contre-amiral Nougat a été nommé au commandement des forces navales d'Extrême-Orient.

Le capitaine de vaisseau Parveval a été nommé au grade de contre-amiral et placé par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réservé) du cadre des officiers généraux de l'armée de mer.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE POUR L'ETABLISSEMENT DES HORAIRES DES GRANDES LIGNES AERIENNES

Berlin, 4 janvier. — Aujourd'hui s'est réunie à Berlin, la Conférence internationale pour l'établissement des horaires des grandes lignes aériennes intercontinentales, à laquelle participent la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Angleterre, la Hollande, la Russie, la Suède.

On est parvenu à une entente complète sur tous les points. La Conférence a décidé d'accorder une réduction de dix pour cent sur tous les billets de retour dans le trafic intercontinental.

UN LIEUTENANT ET UN SERGENT AVIATEURS FRANÇAIS TUÉS AU MAROC

Rabat, 4 janvier. — Les victimes de l'accident d'aviation survenu à Tadla, sont le lieutenant Despres et le sergent Placon, dont les corps ont été ramenés à Tadla.

LE JEU DE GLOZEL

Les briques à inscriptions sont anciennes. Vichy, 4 janvier. — M. Brunet, secrétaire de la Société zoologique de France, a fait une étude physique, minéralogique et chimique des briques à inscriptions de Glozel.

Il a conclu à l'ancienneté des tablettes et déclaré qu'il n'a rien trouvé qui puisse permettre de croire que la céramique de Glozel est moderne.

L'EMIGRATION ITALIENNE

Rome, 4 janvier. — D'après une note publiée dans les journaux, le nombre des Italiens qui sont partis pour l'étranger de 1922 à 1927 a été de 1.508.000. Le nombre de ceux qui sont rentrés en Italie a été de 932.000. De sorte que pour les cinq premières années du régime fasciste, la perte effective de population du fait de l'émigration, se réduit à 636.000 habitants.

UN TRAIN SUBIT UN RETARD DE 2 JOURS EN RAISON DES CHUTES DE NEIGE EN ITALIE

Milan, 4 janvier. — En raison des chutes ininterrompues de neige en Vénétie et en Yougoslavie, le Simplon Orient express, qui devait arriver à Milan mercredi, à 10 h. 20, est arrivé vendredi matin, à 10 h. 30. Grâce aux travaux de déblaiement entrepris, la circulation est à présent régulière sur tous les chemins de fer.